



Compte-rendu de la CAP des magasiniers des bibliothèques

Jeudi 12 février 2015

Avant de passer à l'ordre du jour, les représentants des personnels ont fait lecture d'une déclaration préalable en soutien aux collègues de Paris 8 en grève depuis le 19 janvier 2015 :

Nous, représentants à la CAPN des magasiniers affirmons notre soutien aux personnels de catégorie C de l'université de Paris 8 en grève depuis 4 semaines, contre les bas salaires et la précarité. Ce combat est révélateur d'une situation d'appauvrissement de l'ensemble des agents de catégorie C.

Ni la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2015, ni la nouvelle grille indiciaire appliquée au 1^{er} février 2014 et au 1^{er} janvier 2015, n'ont permis de changer cette situation.

Ces mesures s'apparentent à des saupoudrages et ne servent qu'à replacer les plus bas salaires des catégories C au niveau minimum légal.

Nous demandons :

- ***une refonte de la grille indiciaire ;***
- ***l'établissement de critères clairs et quantifiables pour les actes collectifs de gestion des personnels de catégorie C ;***
- ***le premier échelon avec traitement de base de 1700 euros net ;***
- ***l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire ;***
- ***une progression automatique de l'ancienneté ;***
- ***le doublement du salaire en fin de carrière.***

Nous exigeons la fin de l'arbitraire dans la mise en œuvre des réductions d'ancienneté et demandons 1 mois de réduction pour tous les agents susceptibles d'en bénéficier.

Les représentants des personnels : CGT, FO, SNASUB-FSU

L'administration nous a répondu que cela relevait du statut du fonctionnaire et a rappelé qu'un agenda social devait s'ouvrir pour en discuter. Par ailleurs, elle nous a informés qu'elle n'était pas opposée à la mise en œuvre de critères clairs pour les actes de gestion. Néanmoins, notre proposition de réduction d'ancienneté (RA) d'un mois pour tous n'a pas été retenue.

Deux représentants SNASUB-FSU ont ensuite été désignés par les organisations syndicales pour participer à la commission de réforme. Il s'agit de Celia Gimeno et d'Isabelle Heiligenstein. Cette commission est chargée de donner des avis sur les questions médicales.

Nous avons examiné les RA pour l'exercice 2014.

Sur 2197 agents, 1326 agents ont été proposés pour une RA. 719 agents ont bénéficié d'un mois et 607 de deux mois de RA. Le calcul des RA est contingenté par l'administration et est détaillé dans le tableau récapitulatif *réductions d'ancienneté 2014* (annexe). Les magasiniers qui n'ont pas eu leur entretien professionnel annuel (EPA) ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

Cette procédure est totalement arbitraire. Le SNASUB-FSU la dénonce depuis longtemps et a de nouveau réclamé un mois de RA pour tous par an.

Le SNASUB-FSU a rappelé que tout doit être mis en œuvre pour contacter les agents absents pendant la période de référence afin qu'ils bénéficient d'un EPA. L'administration est d'accord sur le fait que l'EPA peut se dérouler par téléphone ou visioconférence, avec l'accord de l'agent, conformément à la circulaire de gestion des personnels. Or, force est de constater que la totalité des agents dans ces situations (congé maladie, congé parental...) n'a pas eu d'EPA et donc aucune RA.

Une fois de plus la BNF a été pointée du doigt concernant la distribution des RA atteignant pour certains agents jusqu'à cinq mois sur les trois dernières années. Cela ne se voit pas ailleurs. Cette pratique semble gêner l'administration mais pas la direction de la BNF qui déclare que, tant que le système le permet, elle continuera ainsi.

Nous avons porté au vote l'attribution des RA :

- représentants des personnels : 8 abstentions
- administration : 8 pour

Nous avons ensuite examiné la situation de deux recrutements dans le cadre du PACTE, la situation d'un travailleur handicapé, et celle de 52 magasiniers stagiaires. Tous ont reçu un avis favorable pour leur intégration ou pour leur titularisation.

En questions diverses a été demandé d'annoncer le nombre de postes offerts au concours bien en amont de l'épreuve écrite, ce qui ne semble pas possible pour le moment.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Vos représentants SNASUB-FSU à la CAP des magasiniers des bibliothèques

Sandrine Bohas - SCUDU Lyon 1 - sandrine.bohas@univ-lyon1.fr

Celia Gimeno – BNF - cybercely@yahoo.fr

Valérie Grégoire – SCUDU Picardie - gregoire.valerie@aliceadsl.fr

Isabelle Heiligenstein – SCUDU Strasbourg - i.heiligenstein@unistra.fr

Yannick Henrio - BPI - yannick.henrio@bpi.fr

Matthieu Joseph – BIU Santé Paris Descartes - matthieu.joseph@biusante.parisdescartes.fr

Marina Josipovic – SCUDU Franche-Comté - nitza90@yahoo.fr

Valérie Vayssiere-Gaspard - BIU Montpellier - vlebon34@yahoo.fr

Julie Wallart – SCUDU Lille 1 - julie.wallart@univ-lille1.fr

Frédéric Weisz – BNF - f.weisz@gmail.com

Annexe : tableau récapitulatif réductions d'ancienneté 2014

	Total campagne 2014
Nombre d'agents	2197
Nombre d'agents susceptibles de bénéficier d'une réduction d'ancienneté (agent ayant eu un EPA)	2062
Nombre d'agents ne pouvant bénéficier d'une réduction d'ancienneté (agent n'ayant pas eu un EPA)	135
Nombre de mois à utiliser (90% du nombre d'agents éligibles)	1977
Nombre d'agents pouvant bénéficier d'une réduction d'ancienneté de 2 mois (30% maximum du nombre d'agents éligibles)	659
Nombre d'agents proposés pour une réduction d'ancienneté	1326
Nombre d'agents proposés pour une réduction d'ancienneté de 1 mois	719
Nombre d'agents proposés pour une réduction d'ancienneté de 2 mois	607
Nombre de mois utilisés	1933
Nombre de mois restant à utiliser sur la campagne 2014	44
Nombre de mois restant à utiliser de la campagne précédente	25
Total de mois à utiliser	69
Nombre d'agents maximum pouvant être proposés pour une réduction d'ancienneté de 2 mois	52
Nombre d'agents proposés pour une majoration	0